

# RAPPORT LOCAL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



---

**Accompagner**  
les employeurs publics  
dans leur politique handicap

---



Fonds pour l'insertion  
des personnes handicapées  
dans la Fonction publique



---

## PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

- ▶ Le mot du DTH
- ▶ Ça s'est passé en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Chiffres-clés
- ▶ Annexes

## LE MOT DU DTH



**Thierry Allemand**  
directeur territorial  
au handicap du FIPHFP

### Quelles sont les spécificités de votre région et comment les adressez-vous ?

La Région PACA n'a pas vraiment de spécificité régionale ; il y a cependant eu en 2023 une dynamique des employeurs importants pour structurer leur politique handicap à travers la mise en place de conventions FIPHFP. Une reprise après les années post COVID ; C'est ainsi qu'une dizaine environ de conventions dont 4 primo conventions ont été validées en Comité local. Cette année a d'ailleurs été une année de mobilisation des acteurs pour renouveler ce Comité local avec l'aide de la Préfecture de région.

### Quelles attentes avez-vous perçues de la part des employeurs publics cette année ?

Concernant les attentes des employeurs, il y a un intérêt certain pour les PPR (Périodes préparatoires au reclassement) et les handicaps invisibles ; Cet intérêt a pu être mesuré par la participation importante des acteurs au Tour de France des Handicaps Invisibles organisée en septembre sur le thématique du Cancer et des maladies chroniques à Aix en Provence.

### Quels sont les événements et projets qui vous ont le plus marqué dans le cadre de l'action du FIPHFP cette année ?

Sur le plan de l'animation territoriale nous avons organisé au fil des mois de nombreux webinaires et avons relancé les instances du Handi-Pacte en présentiel avec notamment une séance sur l'apprentissage. Nous avons également assurés avec le Handi-Pacte une présence importante sur les différents événements organisés par les acteurs territoriaux pendant la SEEPH, participation à divers forum emploi, tables rondes ou signatures de conventions locales. Enfin nous avons lancé avec l'Agefiph une plate-forme de conseil, d'essai et de prêt de matériels qui a rencontré dès le début un franc succès.

## ÇA S'EST PASSÉ EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### RENCONTRE DU CLUB DES EMPLOYEURS CONVENTIONNÉS DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Mardi 20 juin 2023, à Nice, la 3ème édition du Club des employeurs conventionnés de la région Provence Alpes Côte d'Azur a réuni les référents handicap venus partager bonnes pratiques et retours d'expériences autour des achats responsables.

Les référents handicap des trois versants de la Fonction publique ont été accueillis en ouverture par Françoise Monier, Maire-Adjointe déléguée aux Ressources Humaines de la Ville de Nice, qui a salué la démarche et félicité Christopher Say et David Morel pour leur engagement en termes de handicap et de maintien dans l'emploi au sein de la Métropole de Nice. Lors de cette journée dense, après un tour de table, chaque référent handicap a partagé ses actualités et l'agenda des mois à venir. Des agendas fortement sollicités dans le cadre de la rentrée prochaine, de la préparation des Duoday et de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) notamment.

**Nouer des liens entre pairs et permettre la richesse des échanges entre les 3 versants de la Fonction publique.**

Les participants ont ensuite entamé un travail de réflexion, entre pairs, sur leurs pratiques en matière d'achats responsables.

Christopher Say, accompagné de David Morel, ont ensuite fait bénéficier l'assemblée de leur retour d'expérience complet en la matière. Leur intervention est venue compléter les partages précédents. Elle a permis de mettre en lumière, notamment, pour le recours au STPA, l'importance de la sensibilisation et de la communication auprès de tous les prescripteurs en matière d'achats. Christopher Say a conclu avec ces termes : «Il faut être tenace, optimiste et réaliste».



## CANCER ET EMPLOI AU PROGRAMME DE LA 4<sup>ÈME</sup> ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE DES HANDICAPS INVISIBLES EN PACA

Mardi 5 septembre 2023, la 4<sup>ème</sup> étape du Tour de France des handicaps invisibles a accueilli près de 150 personnes à Aix-en-Provence, dans les locaux d'Aix-Marseille Université. Cet événement a été l'occasion d'effectuer un focus sur de la thématique « Cancer et emploi ». Une matinée riche en témoignages et en échanges.

Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, Françoise Descamps-Crosnier, Présidente du FIPHFP, et Didier Mamis, Secrétaire général pour les affaires régionales de la Préfecture des Bouches-du-Rhône ont introduit la manifestation avant de laisser la scène à Adda Abdelli, comédien de la série Vestiaires, pour une session « brise-glace » autour des handicaps invisibles.

### Cancers : de quoi parle-t-on ?

Le 1<sup>er</sup> temps fort de la matinée a ensuite porté sur le sujet des cancers et de l'emploi. Elise Courcault, responsable de mission au sein de l'Institut National du Cancer (INCA) a dressé un état des lieux du cancer en France rappelant que les cancers touchent actuellement 3,8 millions de personnes. Elle est également revenue sur les différentes familles de cancer, les défis majeurs de la recherche et les outils développés par l'INCA en matière de prévention et de maintien en emploi des personnes atteintes d'un cancer. Sur ce dernier point, la priorité de l'État et de l'INCA est de favoriser le maintien et le retour en emploi des personnes atteintes d'un cancer. Des initiatives comme la « Charte Cancer & Emploi » et le Club des entreprises Cancer et emploi vise à outiller les organisations pour qu'elles accompagnent leurs collaborateurs touchés par le cancer.

Norbert Vey et Pierre Dantin de l'Institut Paoli Calmette (IPC), centre de lutte contre le cancer de Marseille, ont ensuite pris la parole afin de présenter deux programmes portés par l'IPC : « Cancer hors les murs » et « Rebonds ».

Le programme Rebond, lancé en 2017, développe une prise en charge utilisant les leviers de la performance dans le sport de haut niveau sur des patients atteint d'un cancer ou en rémission. Il s'agit de mesurer les bienfaits du sport, sous toutes ses formes et d'associer management de la performance sportive et activité physique adaptée.

Enfin, Virginie Copin, coordinatrice au sein de l'Association Cap Verdon, a complété ces propos sur l'importance d'une activité physique adaptée que ce soit pour le lien social ou pour la confiance en soi. La pratique d'une activité sportive adaptée permet de créer du lien, en dehors des cours, de parler moins souvent de la maladie. Cette reprise de confiance en soi, en son corps, passe aussi par l'acceptation de sa nouvelle image, de son nouveau soi ».

### Organiser le retour et le maintien en emploi des personnes atteintes d'un cancer

Françoise Mackowiak, médecin du travail & de prévention, Marie Muzzarelli, Directrice Adjointe Maison départementale personnes handicapées Bouches-du-Rhône, Gilles Pons, Directeur du Cap emploi 04 et Thierry Allemand, Directeur territorial au handicap du FIPHFP PACA/CORSE ont ensuite évoqué l'importance et les modalités à mettre en œuvre pour le retour et le maintien en emploi des travailleurs atteints d'un cancer.

En effet, comme l'a rappelé Françoise Mackowiak, médecin du travail & de prévention : « On constate souvent un arrêt de travail souvent long : plusieurs mois et bien plus. Seule une petite partie des personnes qui souhaitent travailler pendant leurs traitements y parviennent réellement, ceci en raison des conséquences des traitements. Pour les personnes touchées, la maladie a des incidences économiques claires, ne l'oublions pas ! Car, sans emploi, se pose la question des revenus. Les conséquences sont aussi psychologiques, puisque travailler fait partie de notre identité ».

Des initiatives locales, en PACA, en matière de maintien et de retour en emploi ont ensuite été évoquées à travers le retour d'expérience d'Aix-Marseille Métropole en lien avec la Ligue contre le cancer et l'initiative de l'association La Niaque qui vise à accompagner les malades vers l'emploi.

Mathilde Buhot travaillant au sein de la Niaque Asso a rappelé que : « Il y a deux points clé pour un retour réussi en emploi : prendre le temps de s'occuper de soi et de se rétablir avant de reprendre le travail.



Après la déflagration causée par le cancer, certaines personnes culpabilisent, souvent sous la pression de leur entourage, et de la société en général, et ont hâte de retourner travailler. Un retour trop précoce et non préparé est très souvent un échec ! ».

Stéphanie Amadei, agent au sein d'Aix Marseille Métropole, a souhaité partager son retour d'expérience et inciter les personnes atteintes par la maladie à parler de cette dernière : « Il est essentiel de ne pas avoir peur de parler, encore et encore, d'expliquer comment l'on se sent, de dire combien les

conséquences de la maladie sont terribles, combien elles bouleversent tout ».

En clôture à cet événement, Michel Caillol, directeur de Médecinéthique, a effectué une synthèse des propos de la matinée et partagé sa propre expérience et sa prise de recul sur le sujet.

Thierry Allemand, directeur territorial handicap du FIPHFP en Provence Alpes Côte d'Azur et Corse et Séverine Baudouin, directrice adjointe du FIPHFP, ont ensuite répondu aux questions de la salle et remercié les participants de leur présence et de leur implication !

## RENCONTRE DU RÉSEAU DES RÉFÉRENTS HANDICAP PACA SPÉCIAL APPRENTISSAGE ET HANDICAP DANS LA FONCTION PUBLIQUE LE 7 NOVEMBRE 2023 À AIX-EN-PROVENCE.

Au cœur du campus de l'Université d'Aix-Marseille AMU, le Handi-Pacte PACA du FIPHFP a convié les référents handicap à venir faire le point sur l'apprentissage et le handicap, bénéficiant de conseils pratiques et de retours d'expériences. Avec un accueil chaleureux et efficace de Vincent Carillo, Référent handicap d'AMU, que Thierry Allemand remercie vivement.

Au programme, l'apprentissage et ses enjeux pour les personnes en situation de handicap

- Présentation par France Travail/Pôle Emploi et Cap Emploi de leur offre de services,
- Recruter et intégrer un apprenti en situation de

handicap. Témoignages à 3 voix : employeur, maître d'apprentissage et apprenti (par AMU Aix-Marseille Université),

- Zoom sur une initiative employeur : la convention PFRH Pôle Emploi,
- Focus FAGERH et les ESRP (établissements et services de réadaptation professionnelle) : orienter, former, accompagner des travailleurs handicapés vers l'emploi en milieu ordinaire.
- Apprentissage, handicap, centre de formation : l'exemple Formasup Méditerranée.

## 21 NOVEMBRE 2023 À TOULON : UN SALON DÉDIÉ À L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AVEC UN FOCUS SUR LE NUMÉRIQUE

Le Handi-Pacte PACA du FIPHFP s'est joint aux acteurs de l'emploi, de la formation, de la santé et du handicap présents dans les locaux de l'Union Patronale du Var. Les nombreux partenaires présents ont accueilli les participants autour d'ateliers sur le thème du numérique :

- Le numérique un moyen de compensation, animé par l'AGEFIPH, CORIDYS, LADAPT et URAPEDA SUD,
- Le numérique, un outil du quotidien pour les personnes en situation de handicap, Animé par AIST 83 / ODALIA, CARSAT, CPAM Service social et service retraite, LADAPT,
- Travailler dans le numérique pourquoi pas vous ? Animé par ARIANE MEDITERRANEE, CAP EMPLOI, LADAPT, MISSION LOCALE, POLE EMPLOI et URAPEDA SUD.

Une salle comble pour accueillir candidates et candidats en situation de handicap, entreprises et

employeurs de la Fonction publique. Des espaces pour informer, des ateliers pour tester outils du numérique et moyens de compensation des conséquences du handicap. L'occasion de découvrir les métiers du numérique avec par exemple, l'utilisation des casques virtuels, ou encore la diffusion de vidéos sur le comment se former aux métiers du numérique.

Avec les présentations de solutions numériques par les partenaires et prestataires. Démonstrations, également, des moyens de compensation, diffusions d'exemples d'outils numériques, et la présentation d'Aidatech (plateforme de prêt d'aides techniques). Nora Pourcher, Responsable projets, Handi-Pacte PACA du FIPHFP, a eu l'opportunité de présenter de vive voix, le Fonds, ses rôles et missions en matière de recrutement, d'insertion et de maintien dans l'emploi.

## LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE MOBILISÉE LORS DE LA SEEPH

Au cœur des territoires, le Centre hospitalier intercommunal de Brignoles Le Luc (CHIBLL) s'est mobilisé du 21 au 23 novembre 2023 sur ses sites de Brignoles, Le Luc et La source.

Céline Billet, référente handicap et maintien dans l'emploi, Marion Ternaux, Ergonome Référente Qualité de Vie & Conditions de Travail du CHIBLL, ont convié les personnels à venir à échanger sur le handicap, visible, invisible, et sa prise en compte en milieu professionnel.

Damien Flourez, Directeur a Général du Centre, n'a pas manqué de souligner l'importance du sujet. Le FIPHFP était présent, ainsi que l'UFOLEP du Var, structure dédiée au sport et à la santé.

Le format stands de passage a permis aux participants d'accéder à de nombreux supports d'informations sur le handicap au travail, et de prendre part à des ateliers de sensibilisation aux handicaps et à leurs conséquences : tout était au rendez-vous pour faire bouger les lignes.



## CHIFFRES CLÉS

Source : Recueil statistique et base DOETH 2023 - Situation au 31/12/2022 (hors employeurs nationaux)  
Employeurs assujettis avec ou sans contribution - hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire

**7,04 %**  
TAUX D'EMPLOI DIRECT

**4,79 %**  
dans la fonction  
publique D'ÉTAT

**6,12 %**  
dans la fonction  
publique  
HOSPITALIÈRE

**7,73 %**  
dans la fonction  
publique  
TERRITORIALE

**16 958**  
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2023

**985**  
dans la fonction  
publique D'ÉTAT

**4 026**  
dans la fonction  
publique  
HOSPITALIÈRE

**11 947**  
dans la fonction  
publique  
TERRITORIALE

**2 142**  
RECRUTEMENTS

**190**  
dans la fonction  
publique D'ÉTAT

**531**  
dans la fonction  
publique  
HOSPITALIÈRE

**1 421**  
dans la fonction  
publique  
TERRITORIALE

**654**  
MAINTIENS

**13**  
dans la fonction  
publique D'ÉTAT

**174**  
dans la fonction  
publique  
HOSPITALIÈRE

**467**  
dans la fonction  
publique  
TERRITORIALE

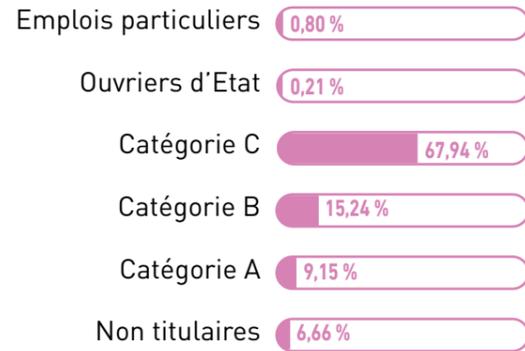
**3 564 447 €**  
D'INTERVENTIONS  
DIRECTES FINANCÉES  
EN 2023

**2 687 451 €**  
financés au travers  
des conventions  
employeurs

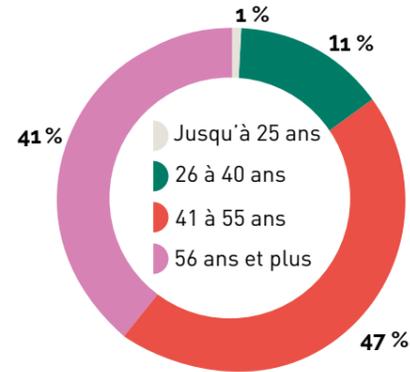
**876 997 €**  
financés via la  
plateforme  
des aides

## LES BOE EN 2023

### Statut



### Âge



### Genre



## DÉTAIL DES EFFECTIFS

	Effectifs				BOE				TED			
	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	68	2 940	4 738	7 746	2	204	319	525	2,94%	6,94%	6,73%	6,78%
ALPES-MARITIMES	3 707	13 434	37 827	54 968	175	781	2 550	3 506	4,72%	5,81%	6,74%	6,38%
BOUCHES-DU-RHÔNE	13 213	26 722	62 298	102 233	601	1 567	5 353	7 521	4,55%	5,86%	8,59%	7,36%
HAUTES-ALPES	600	3 194	3 769	7 563	38	193	251	482	6,33%	6,04%	6,66%	6,37%
VAR	1 527	10 284	30 653	42 464	80	705	2 448	3 233	5,24%	6,86%	7,99%	7,61%
VAUCLUSE	1 433	9 236	15 206	25 875	89	576	1 026	1 691	6,21%	6,24%	6,75%	6,54%
<b>PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR</b>	<b>20 548</b>	<b>65 810</b>	<b>154 491</b>	<b>240 849</b>	<b>985</b>	<b>4 026</b>	<b>11 947</b>	<b>16 958</b>	<b>4,79%</b>	<b>6,12%</b>	<b>7,73%</b>	<b>7,04%</b>

## LES CONTRIBUTIONS ÉMISES EN 2023

**3 326 019.73 €**

DE CONTRIBUTIONS ÉMISES, DONT :

### Déclarations

**3 286 167.73 €**

**1 101 958.15 €**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**1 098 183.57 €**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**1 086 026.01 €**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

### Contributions forfaitaires

**39 852.00 €**

**39 852.00 €**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

**262 964 €**

VERSÉS EN 2023 EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE  
DANS LE CADRE DES AIDES PLATEFORME



**262 964 €**

## LES CONVENTIONS EN 2023

**8**  
CONVENTIONS  
VALIDÉES EN 2023  
PAR LE COMITÉ LOCAL  
POUR UN TOTAL DE  
**3 604 038 €**

Primo	Renouvellement
<b>2</b> dans la fonction publique HOSPITALIÈRE	<b>2</b> dans la fonction publique HOSPITALIÈRE
<b>3</b> dans la fonction publique TERRITORIALE	<b>3</b> dans la fonction publique TERRITORIALE

**8**  
CONVENTIONS ET  
**2**  
AUGMENTATIONS  
BUDGÉTAIRES  
ENGAGÉES (1 FPE ET  
1 FPT) EN 2023  
POUR UN TOTAL DE  
**3 914 981 €**

Primo	Renouvellement
<b>3</b> dans la fonction publique HOSPITALIÈRE	<b>3</b> dans la fonction publique HOSPITALIÈRE
<b>3</b> dans la fonction publique TERRITORIALE	<b>3</b> dans la fonction publique TERRITORIALE

## ANNEXES

### LE COMITÉ LOCAL

#### FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

Le Préfet de région  
ou son représentant (Président)

#### Titulaires

Thibault DEGATIER  
Laurent BENSOUSSAN

#### Suppléants

Gaëlle MAILLOT  
Vincent CARILLO

#### FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

#### Titulaires

Françoise MONIER  
Jacques DESPIEDS

#### Suppléants

Dominique ANCEY

#### FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

#### Titulaires

Elsa BLANC  
Wilfried GUIOL

#### Suppléants

Laura CHAUSSIN  
Patrice TANCHE

### ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU PLAN NATIONAL

#### Titulaires

Fanny MAGAGNOSC  
Annick MADDOZ-VIDAL  
Jessy ZAGARI  
Emmanuelle ROSA  
Sophie SURACE  
Danièle GIRAUD  
Elise COMPANY  
Jérémy DELBARRE

#### Suppléants

Nathalie MANGHINI  
Didier CRASSOUS  
Mark KATRAMADOS  
David TANGAR  
Dominique QUEROULET  
Marc NADAL  
Nawal BENHALLAL

### ASSOCIATIONS OU ORGANISMES REGROUPANT DES PERSONNES HANDICAPÉES

#### Titulaires

Catalin NACHE  
Frédéric ALLARY  
Jean-Yves MAQUET  
Sophie ABOUDARAM

#### Suppléants

Monique GOUTTE  
Michel DOUCIN

### PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

Vincent GOMEZ

Jean-Claude GUILLAUME

Donatien CAILLOT

## SÉANCES DU COMITÉ LOCAL

▸ 20/04 ▸ 22/06 ▸ 14/12

## GLOSSAIRE

**Agefiph** : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

**ANFH** : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

**ARS** : Agence régionale de santé

**BOE** : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

**Cap emploi** : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

**CARSAT** : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

**CCAS** : Centre communal d'action sociale

**CD** : Conseil départemental

**CDG** : Centre de gestion de la Fonction publique

**CEP** : Conseiller en évolution professionnelle

**CHEOPS** : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

**CHRU** : Centre hospitalier régional universitaire

**CMC** : Conseiller en mobilité carrière

**CNAV** : Caisse nationale d'assurance vieillesse

**CNFPT** : Centre national de la Fonction publique territoriale

**CNSA** : Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie

**COG** : Convention d'objectifs et de gestion

**CPF** : Compte personnel de formation

**CREFOP** : Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle

**CRP** : Centre de réadaptation professionnelle

**DEA** : Dispositif emploi accompagné

**DGAFP** : Direction régionale de l'administration et de la Fonction publique

**DGCL** : Direction générale des collectivités locales

**DGEFP** : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

**DGER** : Direction générale de l'enseignement et de la recherche

**DGOS** : Direction générale de l'offre de soins

**DGSIP** : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

**DREETS** : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

**DINUM** : Direction interministérielle du numérique de l'État

**DOETH** : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

**DTH** : Directeur/trice territorial/e au handicap

**DuoDay** : Journée nationale pendant laquelle un

employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

**EA** : Entreprise adaptée

**EHESP** : École des hautes études en santé publique

**ENT** : Environnement numérique de travail

**ESAT** : Établissement et service d'aide par le travail

**ESMS** : Établissement ou service social ou médico-social

**ESPO** : Établissement de services de pré-orientation

**ESRP** : Établissement et services de réadaptation professionnelle

**FALC** : Facile à lire et à comprendre

**FFH** : Fédération française handisport

**FIPHFP** : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

**FPE** : Fonction publique d'État

**FPH** : Fonction publique hospitalière

**FPT** : Fonction publique territoriale

**Handi-Pacte** : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

**INJS** : Institut national des jeunes sourds

**INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

**LADAPT** : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

**LSF** : Langue des signes française

**MDPH** : Maison départementale des personnes handicapées

**OPCO** : Opérateur de compétences

**PCH** : Prestation de compensation du handicap

**PEC** : Parcours emploi compétences

**PFRH** : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la Gestion des ressources humaines

**PMSMP** : Période de mise en situation en milieu professionnel

**PPR** : Période de préparation au reclassement

**PRITH** : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

**PRST** : Plan régional de santé au travail

**PSOP** : Prestation spécifique d'orientation professionnelle

**RGAA** : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

**RQTH** : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

**SEEPH** : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

**SPE** : Service public pour l'emploi

**TH** : Travailleur handicapé

**TMS** : Troubles musculosquelettiques

**TSA** : Troubles du spectre de l'autisme

Retrouvez plus d'informations sur  
[www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr)

**Fonds pour l'insertion des personnes  
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France  
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33  
e-mail : [eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr](mailto:eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr)

